

Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Mars 2017

Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire

Présents : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - Mme Monique LEYENDECKER - Mme Martine GERGAUD - M. Gabriel HOFFMANN – M. François MARQUET - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Patrick GRASSER - Mme Christine KUNERAT - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER – Mme Nathalie JUNG - M. Christian SUBTIL - Mme Christelle HUNEAU

Absents excusés : M. Didier JACQUES donne procuration à M. Patrick GRASSER - M. Christophe LEYENDECKER donne procuration à Mme Monique LEYENDECKER - Mme Sophie FROMOND donne procuration à M. Marc LUCCHINI - M. Christophe GUTH

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 14

N° 2017-008 : BUDGET PRIMITIF 2017 – EAU

Après présentation du budget par Gabriel HOFFMANN, Adjoint chargé des Finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- vote le budget annexe eau proposé par le maire pour l'exercice 2017
- arrête la balance en section d'exploitation 181 300 €
en section d'investissement 74 050 €
- décide de maintenir le prix de vente du m3 d'eau à 1.39 €
- fixe le forfait de location du compteur d'eau à 5 € (fact. semestrielle)
- décide de l'affectation de l'excédent de clôture 2016 de 60 342.70 € au 002 de la section d'exploitation pour 9 407.70 € et 50 935 € article 1068 de la section d'investissement.

L'assemblée prend connaissance des taux de la taxe d'assainissement et des redevances de pollution domestiques et de modernisation des réseaux de collecte et charge le maire de leurs applications.

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.
La présente délibération a été publiée le 30 mars 2017

Pour copie conforme,
Illange, le 30 mars 2017
Le Maire,

